

## CONSEILLER FUNÉRAIRE ET ASSIMILÉ

**JMEMBALMER FORMATION**  
**50600 GRANDPARIGNY**

### Informations pratiques

**Du 09/10/2023 au 06/12/2023**

- en centre : 140 heures
- en entreprise : 140 heures
- 
- 2 \* 2 semaines en centre - 2 \* 2 semaines en entreprise de pompes funèbres
- Temps plein
- Cours de jour

**Formation entièrement présentielle**

[Le détail de la session sur le site de l'organisme](#)

#### JMEmbalmer Formation

Parigny 27 b Résidence Bellevue  
50600 Grandparigny  
06-61-07-72-88  
[jmembalmer@gmail.com](mailto:jmembalmer@gmail.com)  
<http://www.formationfuneraire-jmembalmer.fr>

#### Lieu de la formation

JMEmbalmer Formation  
Parigny 27 b Résidence Bellevue  
50600 Grandparigny  
06-61-07-72-88

[jmembalmer@gmail.com](mailto:jmembalmer@gmail.com)

#### Réunions d'information collective

Non renseigné

#### Portes ouvertes

Non renseigné

#### Inscriptions

Ouvert

#### Pré-requis

Niveau d'entrée : Sans niveau spécifique  
Avoir niveau de français correct (niveau BEP)

#### Financements possibles

• Non renseigné

# La formation

## Objectif Général

Certification

## Objectifs

### Compétences attestées :

- Recevoir et renseigner les familles pour toute question relative à l'activité funéraire, les prestations et fournitures nécessaires aux obsèques dans le respect de leur deuil et des volontés du défunt ;
- Déterminer avec la famille les conditions financières et techniques de la prestation, présenter des produits dans le cadre d'un conseil et/ ou d'une vente ;
- Faire preuve de maîtrise de soi dans des situations difficiles ;
- Coordonner et encadrer une équipe, notamment en faisant le lien avec le maître de cérémonie ;

Renseigner les formulaires relatifs aux déclarations de décès, et de manière générale collaborer efficacement avec le service de l'état civil d'une commune, son service funéraire et des cimetières ;

Appliquer les procédures relatives aux inhumations, exhumations et crémations ;

Contrôler la fiabilité du dossier et des éléments de facturation, la conformité des documents administratifs, titres de concession et autorisations diverses ;

Saisir les devis, bons de commande et factures ;

Exercer, le cas échéant, les fonctions du maître de cérémonie. Préparation et examen au Diplôme National de Conseiller Funéraire. *Arrêté du 27 mai 2020 relatif aux diplômes dans le secteur des services funéraires modifiant l'arrêté du 30 avril 2012 portant application du décret n° 2012-608 du 30 avril 2012 relatif aux diplômes dans le secteur funéraire applicable au 1er novembre 2020.* » Donner au conseiller funéraire la capacité professionnelle rendue obligatoire par la loi de 1993 et de ses modifications du 2008, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2020.

Leur donner les connaissances juridiques d'une façon pratique.

Leur donner la culture nécessaire à la pratique de leur métier : historique et actualité de la profession, utilité et compréhension des rites et de la psychologie des personnes endeuillées. A l'issue du stage, les participants seront capables de recevoir des familles pour organiser avec elles les obsèques de leur défunt dans les règles de l'art. La formation est sanctionnée par un diplôme délivré par un jury composé de 3 personnes choisies sur une liste établie par le Préfet et un jury professionnel du secteur funéraire. « *Art. D. 2223-55-6.-La délivrance du diplôme confère à son titulaire l'aptitude professionnelle à l'exercice de la profession considérée. Le diplôme est délivré par le jury prévu à l'article D. 2223-55-11, au regard des résultats de l'examen théorique prévu à l'article D. 2223-55-3 et de l'évaluation de la formation pratique prévue à l'article D. 2223-55-5. Le jury détermine, le cas échéant sur proposition de l'organisme de formation, les sujets des épreuves théoriques, s'assure du bon déroulement de ces épreuves, procède à l'évaluation des candidats et attribue le diplôme national. Les épreuves théoriques du diplôme correspondent à l'une des professions mentionnées à l'article D. 2223-55-2 sont organisées par l'organisme formateur, déclaré conformément aux articles L. 6352-1 et suivants du code du travail.* »

# Résultats attendus

Un jury composé de 4 personnes dont 3 désignées sur la liste préfectorale du département Loire Atlantique (44) et une personne du milieu funéraire.

**Le matin**, évaluation théorique en collectif avec QCM d'une durée de 1h30.

**L'après-midi**, évaluation orale individuelle devant Jury d'une durée de 20 min.

- 5 minutes de présentation du candidat

\*5 minutes présentation du rapport de stage

- 10 minutes évaluation du jury

**La notation est établie de la façon suivante :**

L'examen écrit en QCM (50 %) note éliminatoire en dessous de 12/20

La note de stage (20 %)

L'examen oral devant le jury (30 %) note éliminatoire en dessous de 05/20

## Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

## Organisation pédagogique

> Modalité d'enseignement :

- Formation entièrement présentielles

## En savoir plus

### Exemples de métiers accessibles avec cette formation

> [Conseil en services funéraires](#)

Source : Cariforef des Pays de la Loire - 168245 - Code établissement : 53158



# CHOISIR MON MÉTIER, BONJOUR

Et vous êtes déjà **sur la bonne voix !**

La plateforme téléphonique d'information  
sur la formation professionnelle et l'apprentissage  
en Pays de la Loire.



**Des chargé.e.s  
d'information  
à votre écoute**

**0 800 200 303**

Service & appel  
gratuits